

## CHRONOLOGIE-GRÈCE

Période du 1er mars au 30 septembre 1997

**11-12 mars** : Colloque à Athènes de l'Assemblée de l'UEO sur une "sécurité élargie". Georges Papandréou, le ministre adjoint des affaires étrangères de Grèce insiste sur la nécessité de maintenir l'objectif d'une Europe unifiée à laquelle appartiendraient l'Albanie et la Turquie.

**22 avril** : Le président de la République hellénique Costis Stéphanopoulos dans un discours devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe invite la Turquie à entendre la "voix de la raison".

**30 avril** : La Grèce et la Turquie forment à Luxembourg un Comité des sages sous parrainage européen chargé de trouver les formules appropriées sur les points litigieux bloquant le rapprochement des deux pays.

**29 mai** : Le gouvernement grec se conforme à l'obligation d'indépendance des banques centrales imposée par le traité de Maastricht en déposant un projet de loi selon lequel "la banque de Grèce sera désormais seule compétente pour tracer la politique monétaire".

**6 juin** : Le ministre grec des affaires étrangères Théodore Pangalos déclare que la Grèce est prête à signer un pacte de non agression avec la Turquie.

**11 juin** : La Grèce ratifie la convention de Schengen.

**30 juin** : Les deux experts grecs du Comité des sages remettent à la présidence néerlandaise leurs remarques sur le rapport des experts turcs. Ils suggèrent le recours à la Cour internationale de justice pour trouver des solutions à certains contentieux comme celui d'Imia/Kardak alors que les experts turcs proposent un dialogue gréco-turc global, ce qu'Athènes rejette catégoriquement.

**9 juillet** : En marge de la réunion de l'OTAN à Madrid, Costas Simitis et le Président Demirel conviennent de se consacrer à la recherche de la paix, de la sécurité et du développement continu de leurs relations de bon voisinage.

**5 septembre** : Athènes obtient l'organisation des Jeux Olympiques de 2004 par 66 voix contre 41 à Rome.

**8 septembre** : Le ministre turc des affaires étrangères Isma'il Cem déclare qu'il est futile d'attendre de la Turquie qu'elle accepte de porter le contentieux sur Imia/Kardak devant la CIG en contrepartie d'une levée du veto grec aux financements communautaires en Turquie.